



Bulletin d'adhésion du Centre international d'Études des Patrimoines culturels en Charolais-Brionnais

Secrétariat: C.E.P., Le Montsac, 71800 Saint-Christophe-en-Brionnais, tél: 03 85 25 90 29

E-Mail: cep.charolaisbrionnais@gmail.com

Site internet: <http://cep.charolais-brionnais.net>

Possibilité de régler l'adhésion par virement bancaire : Compte CEP Crédit Agricole Centre Est:

RIB Relevé d'Identité Bancaire : 17806 00265 11633643000 78

IBAN (international): FR 76 1780 6002 6511 6336 4300 078 BIC: AGRIFRPP878.

BULLETIN D'ADHESION 2024

M., Mme., Mlle.....

Profession:.....

Adresse:.....

Téléphone:..... **E-mail:**

déclare adhérer au Centre international d'Études des Patrimoines culturels en Charolais-Brionnais (CEP) pour l'année 2024 et verse une cotisation de :

- **Cotisation annuelle :** 25 € (adhérent simple, association, étudiant)
(après déduction fiscale reste à la charge de l'adhérent : 8.5 €)
- **Cotisation de soutien :** 50 € - 99 €
(après déduction fiscale reste à la charge de l'adhérent : 17 € - 33 €)
- **Membre bienfaiteur :** à partir de 100 €
après déduction fiscale reste à la charge de l'adhérent : 34 €)
- **Dons :** 100 €, 500 €, 1000 €
(après déduction fiscale reste à charge: 34 €, 170 €, 334 €)

Je souhaite recevoir un justificatif fiscal

N.B. : Nous vous rappelons que les dons ainsi que la cotisation annuelle (à condition de ne bénéficier d'aucune prestation gratuite du CEP) sont déductibles des impôts sur le revenu, à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Une cotisation de 75 € vous revient à 25 €.

Fait à.....le.....2024.

A remplir très lisiblement

Signature

L'adhésion annuelle au CEP donne droit :

Accès permanent aux locaux du CEP (bibliothèque, Centre de documentation, musée-école, expositions).
(Sur rendez-vous téléphonique).

Un journal d'informations culturelles régionales et internationales (trois à quatre fois par an).

Le formulaire de déduction fiscale vous sera envoyé automatiquement avec votre carte d'adhérent.